
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de Sports-Loisirs L'Ormière tenue le 25 novembre 2020, à 19 h, via visioconférence Zoom

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Elise Robitaille, après avoir constaté qu'il y avait quorum, déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 02.

L'assemblée peut procéder.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Elise Robitaille propose Hugues Tremblay pour agir à titre de président de l'assemblée. Jean-Guy Levesque propose Jade Leblanc pour occuper le poste de secrétaire de l'assemblée. Ils sont tous deux élus à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est faite par le président de l'assemblée.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Elise Robitaille, appuyée par Alexandre Turcotte; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 20 MARS 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 mars 2019 ayant été envoyé à toutes les personnes présentes à l'assemblée en cours, le président est exempté de la lecture du procès-verbal.

L'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 est proposée par Elise Robitaille, appuyée par Alexandre Turcotte; le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5. LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Annie Giguère, vérificatrice financière, présente le rapport sur les états financiers de l'année 2019 à l'assemblée.

L'approbation du rapport financier de 2019 est proposée par Elise Robitaille, appuyée par Alexandre Turcotte; le rapport financier 2019 est approuvé à l'unanimité.

6. LECTURE ET APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La présidente, Elise Robitaille, et le directeur général, Jean-Guy Levesque, présentent le rapport annuel 2019 de Sports-Loisirs L'Ormière. Le directeur général donne des explications reliées à chacune des parties du rapport annuel.

L'approbation du rapport annuel est proposée par Hugues Tremblay, appuyé par Alexandre Turcotte; le rapport annuel 2019 est approuvé à l'unanimité.

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

La candidature d'Annie Giguère, CPA, pour agir à titre de vérificateur financier de Sports-Loisirs L'Ormière pour l'année 2020 est proposée par Alexandre Turcotte, appuyé par Hugues Tremblay; la candidature d'Annie Giguère à titre de vérificateur financier est adoptée à l'unanimité.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Lors de l'assemblée générale annuelle 2020, deux postes d'administrateurs sont en élection (Elise Robitaille et Hugues Tremblay). Deux postes vacants sont également disponibles pour un mandat de deux ans, en plus de deux postes d'un mandat d'un an.

Guylaine Brousseau, technicienne en loisirs des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières, est proposée par Elise Robitaille, appuyée par Jean-Guy Levesque, pour agir à titre de présidente d'élection.

La candidature d'Elise Robitaille est proposée par Hugues Tremblay, appuyé par Alexandre Turcotte. La candidature d'Hugues Tremblay est proposée Alexandre Turcotte, appuyé par Elise Robitaille. Aucune autre candidature n'est proposée. Les candidats proposés ayant accepté leur nomination, Elise Robitaille et Hugues Tremblay sont élus à l'unanimité pour un mandat de deux ans.

Les quatre autres postes du conseil d'administration demeurent vacants.

Membre de la corporation à titre de cliente de Sports-Loisirs L'Ormière, Mme Geneviève Lebel suggère de faire appel aux réseaux sociaux pour combler les postes d'administrateur laissés vacants.

9. QUESTIONS DIVERSES

Mme Lebel demande si des cours à distance, en ligne, sont prévus pour les prochaines sessions d'activités de l'organisme. Elle propose des cours de danse pour les enfants d'une durée de 30 à 45 minutes, des cours de yoga ou de zumba. Marie-Pier Gonthier, coordonnatrice des activités de loisir et présente à l'assemblée, lui répond que quelques cours sont déjà offerts au public en distanciel. Avec l'arrivée prochaine de la session Hiver 2021 et la pandémie qui perdure, les professeurs seront contactés pour voir la possibilité que davantage de cours soient offerts à distance.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 14 à la suite de la proposition d'Elise Robitaille, secondée par Hugues Tremblay.

original signé par :

Elise Robitaille
Présidente

original signé par :

Jade Leblanc
Secrétaire